

Les enjeux historiques de la construction européenne, de la mondialisation au mini-Traité de Lisbonne

L'évolution qui a marqué le monde les vingt cinq dernières années au niveau de l'économie s'exprime dans le fait qu'elle soit passée d'une tendance à être dominée par un capitalisme industriel national, à un capitalisme d'actionnaires qui ne connaît plus la question de l'enracinement national mais est devenu mondial. Le libéralisme a trouvé là une nouvelle dynamique que l'on a traduit dans le concept de mondialisation. Il apparaît aujourd'hui, sous le signe de cette mondialisation, que le monde devienne de plus en plus interdépendant, et ce, non seulement vis-à-vis des règles du marché qui tendent à s'homogénéiser partout, mais aussi du point de vue des changements culturels, sociaux, et évidemment politiques que ce mouvement implique.

Mondialisation, Europe et décentralisation, ou la fin tendancielle de la démocratie des nations

Ce mouvement tend à se traduire par une politique globale en direction des pays européens, sur l'initiative de l'Union européenne qui épouse tendancielle le rôle d'une superstructure au service de la mise en œuvre de la mondialisation.

On peut le noter à travers l'affirmation de la région comme entité dans la construction du projet fédéral européen, autrement dit, de faire prévaloir le rapport Métropole-Région-Europe sur les cadres nationaux de décision, la région

constituant l'élément hétérogène susceptible d'entrer dans la logique de la concurrence que la mondialisation poursuit.

Aux changements provenant de cette dynamique, se connecte en France, la politique de décentralisation des missions de l'Etat vers les collectivités territoriales, avec la région comme territoire politique privilégié, non sans une certaine convergence de vue avec l'Europe. Ceci, surtout depuis le dernier volet de la décentralisation qui a inscrit dans la constitution la référence à une « République décentralisée » et des prérogatives nouvelles à la région qui en renforce l'autonomie. Il s'agit d'en finir avec un Etat dit « Jacobin » et de rapprocher la France d'un modèle qui est celui de pays de régions qui prévaut en Allemagne ou en Espagne.

Il y a en conséquence de ces évolutions des changements qui affectent très concrètement la vie quotidienne des peuples d'Europe et en France même, tout particulièrement. D'un côté, avec l'Europe, et de l'autre, avec la mise en œuvre de la politique de décentralisation, on voit se bouleverser progressivement en France le rapport au territoire et donc au politique, aux règles économiques et sociales, mais aussi à la mémoire, à la culture, à l'histoire, dans un sens qui réduit de plus en plus les marges de l'expression de la citoyenneté, avec une fin tendancielle du rôle de la démocratie à l'échelle de la nation.

Mondialisation, effacement de la nation et politique des identités : un seul et même projet

On peut voir que, dans ces changements liés à la mondialisation, un processus d'effacement progressif de la nation est engagé, avec des conséquences multiples qui frappent en même temps sur plusieurs plans, comme cela vient d'être évoqué. Un mouvement souhaité dans la dynamique de la mondialisation dans la mesure où la nation est un frein à la

mise en œuvre d'un monde unipolaire sur fond de modèle libéral, en raison des résistances propres à chaque peuple, entre histoire spécifique et acquis.

On considère en quelque sorte que la modernité se trouve dans l'avancée de la mondialisation et donc dans le dépassement d'entités qui font frein à celle-ci, telle la nation jugée par trop centrée sur elle-même, avec un protectionnisme de ses règles sociales historiquement acquises s'opposant à la fameuse référence au « marché libre et non-faussée, entre des nations avant tout considérées comme des espaces économiques en concurrence.

De ce point de vue, comme l'a montré le « Non » français au Traité Constitutionnel Européen, la France occupe une place particulière dans cet ensemble et ces enjeux. Dans ce sens, on pourrait aussi évoquer les réserves qu'elle a émis par le passé, au nom des principes républicains, à l'application de textes de portée universelle comme la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, marquant une certaine exception française, en mettant un bémol au droit à la reconnaissance de l'identité par l'origine, ou encore relativement à la défense du libre choix de l'avortement face au droit absolu de l'enfant à la vie, ou encore du refus de la prévalence de la logique des cultures sur la laïcité. Une orientation qui est mise en péril aujourd'hui à travers l'encouragement par le Président de la République lui-même, à une politique de discrimination positive qui revient à encourager une recherche de reconnaissance par l'identification à une communauté de culture en regard d'une origine.

On voit cet effacement de la nation lié à la création de nouveaux espaces politiques, à commencer par l'Europe, ou d'autres correspondant aux différents niveaux de la décentralisation, qui occupent de nouveaux espaces de décision qui ne font pas que prendre une part de responsabilité dévolue jusque-là à l'Etat, mais qui donnent lieu à de nouveaux enjeux

en regard de l'usage et de la définition du politique.

Sous cette logique, la question de l'amointrissement du rôle de l'Etat et du Parlement vis-à-vis de la maîtrise des décisions qui concernent la nation dans tous les domaines, que l'Europe prend de plus en plus à son compte, devient un objectif central. Ceci a pour effet de mettre tendanciellement en question voire en péril le rôle de l'Etat comme Etat social, ce qui se traduit par un déplacement de la demande politique dans ce domaine vers la revendication d'une Europe sociale, dans ce mouvement de concentration du pouvoir politique vers l'Europe. Ce mouvement ne se fait pas sans risque, celui de voir tirer vers le bas les réponses d'un coup de cordeau sur la moyenne des acquis des 27 pays membres, ce qui ne peut que se traduire par des régressions sociales majeures sur les acquis en France et son modèle social spécifique.

L'action de ceux qui réclament, avec la fin des frontières, une Europe sociale, qui par tradition politique voient dans la nation un obstacle au progrès commun des peuples, croyant pouvoir ici s'appuyer sur une citoyenneté européenne qui est un leurre, oeuvrent aveuglément à cette régression. Tout est à construire dans le domaine de la mobilisation transnationale des peuples.

Cet effacement de la nation, mais aussi par là-même de l'Etat, et donc de l'Etat-nation, modifie le rapport à l'intérêt général et à la citoyenneté, favorise une entrée en scène de nouveaux intérêts particuliers que l'on retrouve à s'exprimer à travers des revendications à la reconnaissance de droits des minorités, de droits à une prévalence d'une culture locale à travers le régionalisme sur l'identité nationale, contre l'idée plus ou moins réelle d'un Etat Jacobin, et d'une République « Une et indivisible » qui était encore efficiente il y a simplement une vingtaine d'année.

La montée des revendications identitaires se double de la

formation d'une juxtaposition de communautés dans la communauté nationale qui en affaiblissent l'unité. Ce mouvement converge dans la volonté de différentes minorités d'être reconnues selon des droits dévolus à celles-ci dont le principe est soutenu par l'Europe en en faisant une revendication concurrente à l'égalité dans l'affirmation des Droits de l'homme (le conseil européen de Copenhague les 21 et 22 juin 1993 a été le premier à aborder cette question jusqu'à ce que l'on trouve ce droit des minorités en bonne place dans l'ex- projet de Traité Constitutionnel Européen).

Ces communautés constituent aussi de nouveaux cadres qui interviennent dans la régulation des espaces politiques, qui ont tout intérêt à l'effacement de la nation républicaine, cette communauté de citoyens dont le lien surplombe les différences à travers la fonction qu'y occupe la souveraineté du peuple. On peut relever une connivence d'intérêts dans la mise en œuvre de la mondialisation qui affecte tous les niveaux de la société. On dira, pour aller vite, que le modèle anglo-saxon constitue une référence à suivre comme mode d'adaptation à ce qui apparaît comme la nouvelle donne économique à partir de laquelle se décline le reste de la réalité.

L'Europe, superstructure de la mondialisation : un instrument au service d'un changement dans l'ordre de la civilisation

La mondialisation appelée parfois globalisation, a donc des effets non seulement sur le plan économique mais sur la façon dont vivent les personnes, leur façon de se représenter comme individu dans le groupe, dans un pays, dans un espace politique et culturel donné.

Cette situation est le fruit d'un processus historique qui vient de loin. Elle s'inscrit à l'horizon des changements

intervenues comme le contre-coup de l'événement majeur qui a marqué la fin du XXe siècle, l'effondrement du bloc communiste à l'est, la fin de la référence à un communisme réel. Un événement qui a ouvert le champ à l'affirmation de nouvelles ambitions pour le capitalisme et de nouveaux développements, et au final un nouveau modèle de référence à l'édification d'un monde unipolaire avec la mondialisation, et une construction Européenne emboîtant le pas à cette logique dans laquelle le nouveau mini-Traité de Sarkozy tient bonne place.

Ceci étant, force est de constater que ces bouleversements ont à voir avec une remise en question de la démocratie telle qu'elle avait été pensée et édiflée au cours de la Troisième République en France, et depuis à travers la Quatrième puis la Cinquième République. D'ailleurs, les changements qui ont été soulignés dans ce mouvement d'édification de la mondialisation et d'effacement du rôle de la nation, se déroulent sous le signe d'une crise économique chronique avec des effets sociaux importants, où se révèle une crise du politique, de la démocratie, particulièrement concernant le système des partis et la représentation nationale. Le sentiment gagne face aux engagements politiques non tenus, sous le motif du réalisme du pouvoir, de l'inutilité de l'exercice du suffrage universel, avec une abstention qui est un phénomène chronique des sociétés occidentales, Etats-Unis inclus ici.

La volonté de faire adopter par le Parlement son mini-Traité à la va vite, dès fin 2007, sans consultation du peuple, déni de démocratie s'il en est, accélère les choses dans le même sens. On parle de fracture sociale qui aurait pour effet un rapport litigieux pouvant aller jusqu'au divorce des citoyens avec le monde politique, vécu par beaucoup d'entre ces derniers comme coupé de leurs préoccupations et de leurs besoins. Une situation particulièrement favorable à toutes sortes de fractions, de mises à part, de replis identitaires.

Dans ce contexte et sous cette logique on voit s'affirmer les droits de la personne comme la condition moderne du droit,

comme don de nouvelles libertés dans des sociétés dont le cadre général est de moins en moins garanties par l'Etat-nation. Cette affirmation des droits de la personne dans le contexte de la mondialisation procède de la formation d'un nouvel individu de plus en plus individualiste à la mesure d'un rapport de plus en plus direct avec le marché où il est appelé à se vendre au meilleur prix. On assiste ici à une atomisation nouvelle de l'individu et au décrochage de son intérêt pour les processus collectifs. Si hier la conquête de nouvelles libertés passaient par l'action collective, c'est aujourd'hui la réussite personnelle qui apparaît comme le vecteur le plus sûr de la conquête de plus de libertés, à travers le pouvoir de consommer que procure cette réussite.

Ces évolutions qui subsument la nation, que ce soit du côté de la globalisation ou de la division des peuples en une multitude d'entités identitaires où se fractionne le tissu social, jusqu'à l'individualisme comme modèle existentialiste, participent d'une crise de la démocratie. Cette dernière est rendue par ces évolutions tendanciellement inopérante comme instrument de gouvernement des hommes par les hommes et de correction de la trajectoire collective.

Ceci d'autant plus sous le signe d'une mondialisation capitalisme apparaissant comme la fin de l'histoire. La démocratie participative est censée venir compenser ce déficit démocratique en permettant d'agir à l'échelle locale des choix de la cité, traitant ainsi les problèmes en les dissociant d'une pensée politique globale, façon de se soumettre au principe de réalité qui enlève au politique finalement toute capacité d'initiative en terme d'alternative cohérente contenue dans l'idée d'un autre projet de société.

Avec toutes ces évolutions en marche qui contribuent à l'édification d'un nouveau monde, n'est-ce pas à un changement dans l'ordre de la civilisation auquel nous sommes en train d'assister, marquant une nouvelle période historique ?

L'air de rien, le nouveau mini-Traité qui n'a de mineure que

sa présentation, est un des tournants décisifs de ce changement d'histoire dans l'ordre de la civilisation, en donnant à l'Europe politique l'outil dont elle manquait pour avancer dans son rôle de superstructure au service de la mondialisation capitaliste. C'est à ce niveau d'enjeu que le combat contre la construction européenne doit être portée pour espérer contredire cette tendance lourde de l'histoire, dans laquelle la France a, en raison de son héritage révolutionnaire d'un peuple trempé dans les luttes, des acquis dont elle a su faire un véritable modèle de société pour le monde sous une république laïque et sociale, une responsabilité particulière à l'aune de la nation.

Guylain Chevrier

Historien